

Source name

Le Droit (Ottawa, ON) (tablette)

Source type

Press • Newspapers

Periodicity

Continuously

Geographical coverage

Provincial

Origin

Ottawa, Ontario, Canada

Le Droit (Ottawa, ON) (tablette) • 556 mots

Contenu en ligne à surveiller: Ottawa lance une consultation en prévision d'une loi

Lina Dib; Christopher Reynolds

La Presse Canadienne ; La Presse canadienne

À défaut d'avoir livré au printemps dernier le projet de loi promis pour mieux surveiller le discours haineux en ligne, le gouvernement fédéral a lancé une consultation sur le sujet, jeudi.

fr

Ottawa - Le ministère du Patrimoine a publié les grandes lignes de ce qui pourrait se retrouver dans un projet de loi espéré, maintenant, pour l'automne. Les Canadiens peuvent dire ce qu'ils en pensent jusqu'au 25 septembre.

Ottawa ratisserait large et ne se contenterait pas que de la suppression du discours haineux. On veut également s'attaquer au contenu en ligne à caractère terroriste, aux messages incitant à la violence, au contenu relatif à l'exploitation sexuelle des enfants ainsi qu'à la distribution non consensuelle d'images intimes.

L'éventuel projet de loi créerait une nouvelle «commission de la sécurité numérique du Canada» qui aurait les pouvoirs d'exiger des plateformes numériques la suppression des contenus «préjudiciables». Ces contenus devraient disparaître dans les 24 heures après leur signalement.

Il y aurait également un tribunal qui veillerait au suivi des plaintes.

123RF/jminso

À défaut d'avoir livré au printemps dernier le projet de loi promis pour mieux surveiller le discours haineux en ligne, le gouvernement fédéral a lancé une consultation sur le sujet, jeudi.

Les plateformes qui refuseraient à répétition de retirer du contenu d'exploitation sexuelle d'enfants ou du contenu terroriste seraient bloquées au Canada. Une telle punition ne s'appliquerait pas pour les trois autres formes de contenu préjudiciable.

Cependant, résister à un ordre de retrait de contenu pourrait coûter cher: 3 % du revenu global brut d'un fournisseur de services de communication en ligne ou 10 millions \$, selon le montant le plus élevé.

Un fournisseur qui ferait obstacle au nouveau commissaire de la sécurité numérique aurait à payer plus encore: 5 % de son revenu global ou 25 millions \$, selon le montant le plus élevé.

«La consultation est une étape déterminante pour proposer des solutions afin

© 2021 Le Droit (Ottawa, ON) (tablette). Tous droits réservés. The present document and its usage are protected under international copyright laws and conventions.

PubliC3 Certificate issued on November 28, 2021 to English Account NG C3 for personal and temporary display.
news-20210730-TLT-32490fe17e27398fc06e3be6b6941cf

de rendre l'environnement numérique plus sûr et plus inclusif pour que chaque personne puisse être entendue», écrit le ministre du Patrimoine canadien, Steven Guilbeault, dans le communiqué annonçant la consultation.

Son collègue à la Justice, David Lametti, y promet que le tout se fera «en respectant l'importance de la liberté d'expression dans une société libre et démocratique».

Ainsi, les conversations «privées» numériques ne seront pas visées par la loi. Celle-ci aura plutôt dans sa mire Facebook, Pornhub, Twitter et autres plateformes de communications numériques publiques.

L'exercice laisse perplexe un expert: le professeur de droit Vivek Krishnamurthy.

«C'est vraiment une proposition qui mettrait des règles pour des contenus qui sont déjà, pour la plupart, illégaux, selon la loi canadienne», s'est étonné le professeur de l'Université d'Ottawa.

«Je ne crois pas que ça changera grand-chose pour Facebook», a-t-il dit en entrevue téléphonique.

Il croit que les contenus préjudiciables visés continueront à sévir sur des plateformes marginales et plus difficiles à surveiller.

Chez les néo-démocrates, on attend de voir si le commissaire aura de réels pouvoirs. Dans un échange de courriels, le député Charlie Angus a estimé que les victimes alléguées de Pornhub ne trouveront pas grand réconfort dans un éventuel projet de loi.

fr

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2021-07-29 à 17h04 HE.